



Visa d'études ou examen

Ces directives s'appliquent aux ressortissants marocains et à ceux d'autres nationalités nécessitant un visa, et qui sont domiciliés au Maroc.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR ET CONDITIONS GÉNÉRALES :

PIECES A FOURNIR	ORIGINAL	COPIE
Passeport ayant encore au moins 3 mois de validité à la fin du séjour sollicité en Suisse et comportant deux pages entièrement libres pour l'établissement du visa	1	
Photocopie du passeport page avec donnée personnelles		2
Ancien passeport si disponible	1	
Cas échéant, photocopie des anciens visas suisses et Schengen		2
Photocopie de votre carte d'identité nationale (ou de séjour) marocaine		2
3 formulaires « demande pour un visa long séjour (visa D) » lisiblement remplis, dûment datés et signés par le demandeur lui-même	3	
Photos d'identité récentes prises de face, largeur 35 à 40 mm (3 photos doivent être collées aux 3 formulaires en utilisant un adhésif double-face ou colle forte)	4	
Attestation d'inscription ou pré-inscription de l'école, université etc.		2
Garantie financière (deux possibilités) : - Garant au Maroc : Ordre de virement irrévocable de la banque pour paiement des frais d'études pour un montant annuel s'élevant à la contre-valeur CHF 22000.00 (la copie de l'attestation bancaire doit être en noir/blanc) ; Ou - Garant en Suisse : Lettre de prise en charge signée + copie de l'autorisation de séjour ou du passeport suisse. <i>Pour le Canton de Neuchâtel</i> : obligation d'avoir un garant en Suisse.	1	1 2
Diplômes / certificats scolaires	1	2
Curriculum vitae (CV) signé	1	1
Engagement écrit du requérant de quitter la Suisse au terme du séjour sollicité	1	1
Lettre de motivation précisant les raisons des études choisies, la raison du choix de la Suisse, la durée des études prévues et projets professionnel d'avenir au terme des études (document légalisé).	1	1
<i>Pour les mineurs</i> : autorisation parentale signée et légalisée par les parents	1	1
Carte d'identité des parents.		2

FRAIS DE VISA

gratuit

LANGUES

Les documents établis uniquement en langue arabe doivent être traduits en allemand, français, italien ou anglais par un traducteur assermenté, puis apostillés.

- Liste des traducteurs assermentés : <http://www.atajtraduction.ma/fr/Default.aspx>

- Pour plus d'informations, veuillez consulter le site officiel : www.apostille.ma

TRAITEMENT DE LA DEMANDE

La demande sera transmise pour décision aux autorités cantonales de migration compétentes en Suisse. L'ambassade de Suisse ne peut délivrer le visa qu'après autorisation des autorités compétentes. **La durée de traitement** totale approximative est de 10 à 12 semaines. Ce délai est communiqué à titre indicatif uniquement et peut varier considérablement selon le canton responsable et les éléments de la demande.

Informations importantes :

- Les étudiants en baccalauréat doivent déposer leurs demandes dès la réception de l'inscription ou la préinscription et ne doivent pas attendre jusqu'à la réception de leur diplôme du baccalauréat ;
- Prière de ne pas agraffer les différentes pages de la demande ni ses annexes ;
- Ne pas agraffer ni relier le dossier ;
- Toutes les copies doivent être faites sur papier format A4 y compris la carte d'identité ;
- L'Ambassade se réserve le droit d'exiger des documents complémentaires.

Dépôt de dossier uniquement sur rendez-vous (un rendez-vous par personne)

Site internet :

www.eda.admin.ch/rabat (voir [Visa & Entrée en Suisse](#))

Prise de rendez-vous par email : rabat.visa@eda.admin.ch

Renseignements sur demandes en cours :

- par email : rabat.visa@eda.admin.ch

- par téléphone : +212 537 26 80 41 (lundi au jeudi, 08h00 à 10h00)

Adresse : 12, rue Ouezzane, 10020 Rabat